

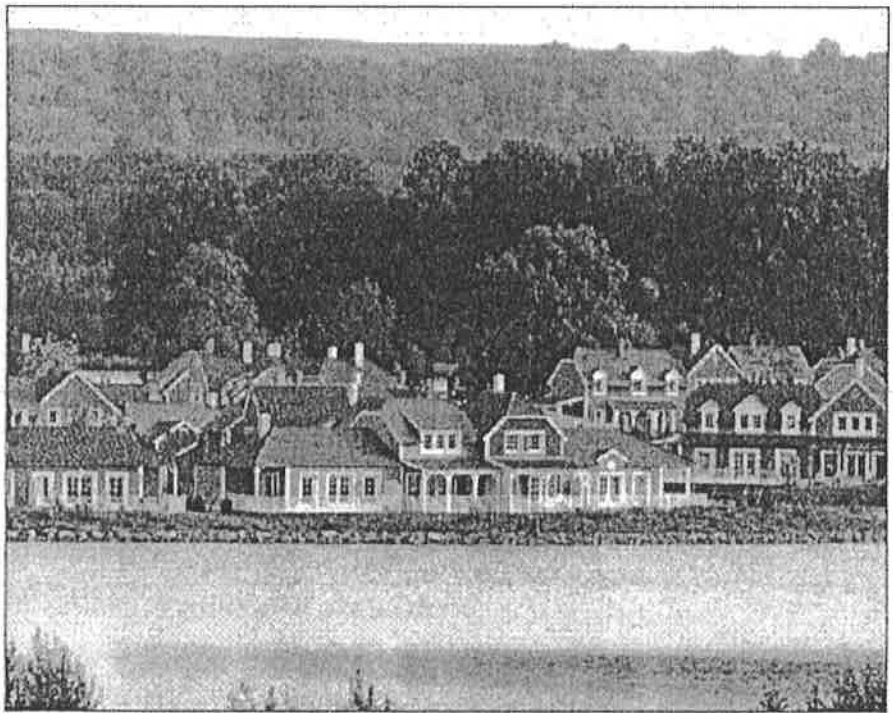
TOURISME

Des élus attentifs au contentieux qui touche Center Parcs

Dans le contentieux entre Center Parcs et des copropriétaires, conseils départemental et régional se veulent prudents mais attentifs.

Comme nous le révélons dans notre édition de lundi, un collectif de 430 copropriétaires de cottages au Center Parcs de l'Ailette s'est créé en réaction à la volonté du groupe Pierre & Vacances, gestionnaire des lieux, de baisser les loyers qu'ils touchent mais aussi de leur faire payer des travaux, à hauteur de 12 000 euros par cottage en moyenne.

Alors que le Center Parcs de l'Ailette bénéficie depuis sa création d'une délégation de service public (DSP) signé avec le Département, le collectif a écrit au président du conseil départemental pour lui exposer les motifs de son inquiétude. « Nous avons bien eu un courrier de ce collectif, confirme le président Nicolas Fricoteaux. Nous les allons les recevoir, même si nous ne sommes pas partie prenante dans ce conflit de caractère privé. »



La délégation de service public ne concerne pas les cottages. Archives J.M.C.

Une belle manne fiscale

Le patron de l'exécutif départemental rappelle que la DSP, pour laquelle Pierre & Vacances verse une redevance annuelle de 55 000 euros au Département, « ne concerne que les équipements collectifs, et pas du tout les cottages ». Pour autant, confie Nicolas Fricoteaux, « j'espère qu'ils vont s'entendre. Si nous pouvons jouer un rôle, nous le ferons. »

Au-delà de l'argent perçu dans le cadre de la DSP, le président du conseil départemental rappelle également la manne fiscale que représente le Center Parcs, pour le Département (1 million d'euros de foncier par an) comme pour les communes où il est implanté, la communauté de communes du Chemin des Dames et la communauté d'agglomération du Pays de Laon. S'y ajoute la taxe de séjour

« J'espère qu'ils vont s'entendre. Si nous pouvons jouer un rôle, nous le ferons. »

Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental

que paie chaque touriste présent à l'Ailette – que touchent les deux structures intercommunales, soit une somme de l'ordre 430 000 euros – et que va venir compléter une taxe additionnelle de 10 % votée au printemps par l'assemblée départementale. Enfin, Nicolas Fricoteaux est évidemment attentif à ce dossier pour ce que le complexe touristique « représente pour l'économie locale avec ses 317 contrats de travail », mais aussi « pour la notoriété de l'Aisne ».

Vice-président du conseil régional, le Laonnois Christophe Coulon a la même approche que Nicolas Fricoteaux sur le sujet. « Il y a un contentieux d'ordre privé entre Center Parcs et ces copropriétaires. Certains avaient accepté les conditions que d'autres refusent aujourd'hui. La Région ne s'immiscera pas dans ce conflit, mais comme sa priorité c'est l'emploi, l'économie, je me tiens à disposition pour être un facilitateur si cela est nécessaire. Ce conflit risque d'être préjudiciable à tout le monde. »

L'élu régional n'oublie pas, en effet, que le Center Parcs de l'Aisne est « l'un des premiers équipements touristiques des Hauts-de-France. C'est une très belle installation. Mon souci est de préserver la dynamique touristique, pas d'alléger la facture. »

PHILIPPE ROBIN

ÉCONOMIE

Le rachat de Materne ne changera rien

À l'usine de Boué, le changement d'actionnaire du groupe ne devrait avoir aucune conséquence négative.

La Vache qui rit s'apprête à avaler Pom'Potes », « Ce sera fromage et dessert »... Depuis lundi, les titres fleurissent dans la presse économique. Le groupe Bel, qui fabrique le Babybel, le Boursin et la Vache qui rit, est entré en négociations en fin de semaine dernière pour racheter MOM, le groupe qui rassemble Materne et Mont-Blanc. À Boué, près du Nouvion-en-Thiérache, où l'usine Materne emploie 397 salariés en CDI, l'annonce ne semble pas déclencher d'inquiétude.

« La direction des ressources humaines m'a appelé lundi pour m'assurer qu'il n'y aurait pas de conséquences », avance Franck Dursent, délégué syndical CGT de l'entreprise. Materne garde son entité. »

« L'acquisition par Bel va nous aider à nous diversifier »

Franck Dursent,
délégué CGT

Le groupe Bel va acquérir 65 % des parts du groupe MOM, qui appartenaient jusque-là à LBO France, un fond d'investissement. Un mouvement financier qui ne change « rien du tout » pour l'usine de Boué, confirme-t-on à Paris. Les négociations de cette acquisition ne devraient de toute façon pas se terminer avant la fin de l'année.



L'usine Materne fabrique notamment les gourdes de compote Pom'potes. Archives

Pour Franck Dursent, l'annonce est même positive. « Cela va nous aider à nous diversifier », affirme-t-il, en développant notamment l'export des produits, selon lui. Si MOM possède deux usines aux États-Unis, en plus

de ses deux établissements français, le groupe Bel est quant à lui numéro 3 mondial des fromages de marque, et vend ses produits dans 130 pays.

CLAIRE MARTIN-DELOZANNE

VAUCRISES

Pourquoi le dossier du Relais est bloqué

À la suite de la fermeture de la supérette des Vaucrises, c'est l'occasion de faire le point sur la future rénovation urbaine, essentielle pour le quartier.

LES FAITS

► **Début 2016**, les gérants de la supérette Relais des Mousquetaires décident de vendre leur bien à l'association culturelle Salam.

► **Dans le cadre** de son projet de rénovation urbaine, et inquiète de voir s'installer un lieu de culte à la place d'un commerce, la municipalité déclenche son droit de préemption.

► **Début juillet**, le tribunal administratif confirme la légalité du droit de préemption.

► **Samedi 30 juillet**, le magasin Relais des Mousquetaires a officiellement fermé ses portes.



Le projet dans sa globalité devrait être validé d'ici le premier trimestre 2017. À la suite de quoi, les travaux pourront commencer.

Il y a deux ans, suite au grand plan national de rénovation urbaine, le quartier des Vaucrises, du moins l'ensemble d'immeubles situé au centre, obtient le statut de quartier prioritaire. Retenu parmi les axes principaux : le commerce. « Nous avons mis en place un bureau d'études, mené des enquêtes, tenu des réunions publiques, créé une maison du projet à La Rotonde... Tout le monde est impliqué et participe. » Le but étant de pérenniser l'activité commerciale au sein du quartier, les locaux actuels seront soit totalement rénovés et développés, soit reconstruit de manière à ce qu'ils soient plus visibles.

Seulement, en apprenant la vente potentielle du Relais des Mousquetaires à l'association culturelle Salam, la Ville décide de faire jouer son droit de préemption (voir L'Union du mercredi 6 juillet). « Nous avons eu une copie du compromis de vente. Il n'était, à l'origine, pas question d'une activité commerciale au sein des locaux », confie Jacques Krabal, député-maire de Château-Thierry. « Nous voulons

que cet endroit soit réservé aux commerces, dans le cadre de notre politique de rénovation, indique-t-on du côté des services de la Ville. Quel que soit le vendeur, et quel que soit l'acheteur, nous aurions fait marcher le droit de préemption, si la reprise d'une activité commerciale n'est pas garantie, dans un projet concret. »

Personne en mesure de reprendre la supérette

La Ville exerce alors ses droits afin de « maîtriser ce qu'il se passe. La municipalité castelle possède déjà les murs de la boulangerie, et négocie actuellement pour ceux de la future pharmacie (inaugurée au début du mois de septembre). Il faut savoir que lors de l'achat des murs par les actuels propriétaires, en 2013, nous avions déjà fait jouer notre droit de préemption, qui ne nous avait pas été accordé car nous n'avions pas de projet en cours. Nous devons être en capacité d'être ac-

« Si le commerce principal cesse définitivement son activité, ça va créer un effet domino »

Ville de Château-Thierry

teur de la mutation du quartier, tout en associant les commerçants, qui ont des idées, qui sont vraiment volontaires. » Le prix est alors estimé par les services de l'État.

Aujourd'hui, l'association culturelle Salam ne peut donc pas acheter l'ancien Relais des Mousquetaires. Mais la Ville non plus. « La municipalité a proposé un prix inférieur à celui évoqué dans le compromis de vente. Les propriétaires ont donc le choix. Ici, nous n'avons eu aucune réponse. La vente est abandonnée. » Personne n'est donc en mesure de reprendre la

supérette des Vaucrises.

La Ville précise : « Nous n'avons rien contre l'association Salam. Il est légitime qu'ils cherchent un lieu de prière convenable, et nous sommes prêts à les accompagner dans leur démarche. Mais il n'était pas possible qu'ils s'installent à cet endroit. Si le commerce principal cesse définitivement son activité, ça va créer un effet domino. De même, nous ne comprenons pas pourquoi le commerce a fermé. Il existe des acheteurs potentiels très intéressés par le fonds de commerce. Les propriétaires n'étaient pas obligés de fermer, malgré la fin de leur contrat avec le groupe Intermarché, qu'ils auraient pu renouveler et vendre par la suite. »

Pour rassurer et renseigner les habitants, une lettre explicative sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Une réunion aura également lieu le lundi 5 septembre à 18 heures au centre social La Rotonde.

CHARLOTTE BOULON

AISNE

Les apiculteurs en colère contre l'insecticide tueur d'abeilles

Les apiculteurs s'insurgent contre un insecticide utilisé pour éradiquer le moustique-tigre. Des œufs de cet insecte ont été découverts à Laon.

Le département de l'Aisne est concerné par la présence du moustique-tigre. Cet insecte est susceptible de transmettre un certain nombre de virus. Notamment le chikungunya, ayant tué des personnes à La Réunion. La présence de l'insecte a été décelée en décembre à Laon. Une quarantaine d'œufs ont été découverts dans deux pièges contenant de l'eau. « *Le moustique-tigre ne serait toutefois pas encore implanté durablement dans l'Aisne* », selon une estimation de l'établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral atlantique. Cet organisme, mandaté par le ministère de la Santé, a dépêché deux de ses agents pour contrecarrer l'expansion de l'insecte à l'endroit où les œufs avaient été repérés. Une intervention manuelle était, donc, prévue hier soir chez un grossiste de pneus à Laon.

« S'il y a du vent, il y a des risques »

Du bacille de Thuringe et de la deltaméthrine ont été utilisés. C'est ce second produit qui provoque des craintes chez les apiculteurs. Philippe Richer, président du syndicat apicole de l'Aisne, représentant trois cents producteurs de miel, ne cache pas sa colère. « *Je suis inquiet des conséquences de la deltaméthrine. On en balance dans l'environnement sans s'inquiéter des retombées. Cet insecticide tue tous les insectes, les abeilles. Les oiseaux sont en danger. Il était utilisé par les Américains comme défoliant au Vietnam.* » À Laon, la zone concernée s'étend sur un hectare. Elle se situe dans la zone industrielle. Pour les apiculteurs, des impacts



Philippe Richer est inquiet pour les abeilles. Archives Jean-Marie Champagne

Les apiculteurs soulignent qu'un insecticide prévu est particulièrement dangereux pour les oiseaux et les abeilles

sont redoutés dans un rayon de six kilomètres. Philippe Richer souligne qu'il n'a pas bénéficié d'assez de temps pour prévenir tous les producteurs de miel. D'autant plus que plusieurs d'entre eux sont venus dans

l'Aisne pour que leurs abeilles se nourrissent de tilleul. « *S'il y a du vent, il y a des risques* », insiste le représentant des apiculteurs. La polémique risque d'enfler. Les traitements prévus à Laon devraient s'étaler sur plusieurs jours.

« *Il n'y a aucun risque pour la population et la nature* », lui répond Sébastien Chouin, directeur scientifique de l'établissement interdépartemental pour la démoustication. Il précise que les abeilles ne sont pas actives, la nuit, quand les traitements, avec des doses d'un gramme par hectare, seront effectués.

THIERRY DE LESTANG PARADE

AGRICULTURE

Les pires moissons depuis des dizaines d'années

Selon les toutes dernières estimations, la récolte de blé, en 2016, ne serait que de 28,2 millions de tonnes en France contre 40,9 l'an passé. La crise touche toutes les céréales et nos régions sont en première ligne.

L'ESSENTIEL

- » Les rendements des moissons connaissent une baisse généralisée dans de nombreuses régions de la moitié nord de la France. Les pertes grimpent jusqu'à 60 % pour le blé.
- » En cause, les conditions climatiques froides et humides du printemps dernier.
- » Cette crise devrait impacter toute la filière, y compris le transport des marchandises et peser sur l'activité économique du pays.
- » En attendant les mesures concrètes annoncées par le gouvernement, des premières réunions de crise s'organisent dans nos régions.

J'ai installé depuis 1992, je n'ai jamais vu une telle situation ! », déplore Hervé Lapie, agriculteur à La Cheppe, au nord de la Marne. Une telle formule s'entend habituellement pour des volumes de précipitations, des désastres provoqués par des aléas climatiques... pas pour des moissons. À 70 ans, Denis Bonnard, aujourd'hui retraité, confirme : « J'ai commencé à travailler à l'âge de 16 ans. Bien sûr que j'ai vu des types de céréales décrocher au cours des récoltes successives, mais jamais toutes en même temps comme c'est le cas cette année ! ». Son fils, Éric dirige l'une des cinq exploitations unies dans une coopérative d'utilisation de matériel agricole (la Cuma de la No-

blette). En ce moment, les deux moissonneuses tournent à plein régime, parfois jusqu'au cœur de la nuit, sur les quelque 600 hectares des Lamilles Lapie, Bonnard, Marchand, Royer et Francart qui s'étendent sur les communes de La Cheppe, Busy-le-Château et Cuiperly.

Jusqu'à - 60 % pour le blé

Dans l'Aisne, Alain Tournier, conseiller à la chambre d'Agriculture, est sur le même registre. « J'ai 54 ans. De mémoire d'agriculteur, on n'a jamais vu ça ! ». Il déroule progressivement la liste des rendements attendus ou déjà effectués : de 0 à 25 quintaux par hectare pour les pois d'hiver, de 15 à 35 quintaux pour ceux de printemps, de 30 à 40 quintaux pour le colza - dont tout le monde reconnaît pourtant que c'est la production qui à le moins souffert -, de 50 à 60 quintaux pour les escourgeons. « Pour les blés, les rendements les plus faibles vont tourner

autour de 10 quintaux et les plus élevés à 65 quintaux quand nous étions à plus de 90 quintaux l'an dernier ! »

C'est toute la moitié nord du pays, à part la Bretagne, qui subit cette crise de plein fouet.

L'exploitation d'Hervé Lapie - il est aussi éleveur et est connu dans la Marne pour être le président de la FDSEA - s'étend sur 130 hectares. « Cette année, nous enregistrons 40 000 € de produits en moins. Dans le département, tous les céréaliers vont être en revenus négatifs alors qu'habituellement, c'est la polyculture qui sauve les éleveurs ! ». Lui, évalue les récoltes en pourcentages : - 35 % pour les escourgeons, - 20 % pour les orges de printemps, - 40 % pour les pois protéagineux destinés à l'alimentation animale, de - 10 à - 20 % pour le colza, de - 30 à - 60 % pour le blé...

« Aléa climatique de premier ordre »

Dès le printemps, les agriculteurs craignaient le pire : tout en espé-

Le gouvernement dans l'attente du bilan de la récolte

Si le 1^{er} août, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a décidé le maintien à 10 % du niveau du prélèvement sur les aides du premier pilier de la politique agricole commune (PAC), le conseil des ministres du 27 juillet dernier a annoncé un plan d'aide aux céréaliers. Celui-ci prévoit notamment des mesures fiscales, un report de cotisations, la mise en place d'un fonds de garantie. Le ministre établira, avec les producteurs, un bilan quantitatif et qualitatif de la récolte à la fin du mois de septembre. Une meilleure diffusion du nouveau contrat d'assurance-récolte (contrat-sodie) est envisagée.

La qualité, aussi, fait défaut

La qualité des grains de blé ou d'escourgeon n'a rien de comparable avec celle de l'an dernier. « Frottez un épi, vous aurez quinze grains au lieu de cinquante », peste Hervé Lapie.



Les premières estimations de pertes dans la région

Selon la FDSEA de la Marne, les premières estimations « font état d'un revenu négatif moyen de 150 € par hectare et d'un besoin de trésorerie énorme par exploitation avec une moyenne marnaise variant de 60 000 € à 100 000 €. » Dans une précédente édition de l'Ardennais, un céréalier de Saulces-Monclin évaluait le manque à gagner entre 400 et 500 € par hectare de blé.



Les exploitants associés dans la Cuma de la Noblette, au nord de Châlons-en-Champagne, t

rant une amélioration qui n'est pas venue. « Et pourtant, il y avait un potentiel exceptionnel pour réaliser la moisson du siècle. Ce sera le cas, mais dans le mauvais sens », poursuit Hervé Lapie.

Denis Bonnard relève tous les jours le niveau des précipitations. « J'ai compté 130 mm en mai et 97 mm en juin. Et surtout une vingtaine de jours où le ciel était toujours couvert. »

« Après un hiver doux, nous avons eu un printemps froid et humide. Ce qui a manqué, c'est l'ensoleillement. La photosynthèse n'a pas pu se réaliser normalement, la fécondation a été mauvaise. Si nous n'avions pas traité à cette époque, il n'y aurait pas de rendements aujourd'hui. Nous avons subi un aléa climatique de premier ordre », renchérit le patron de la FDSEA. Et ce qu'il dit porte sur les terres qui n'ont pas été inondées, comme cela a été aussi

le cas dans la Marne, l'Aisne et les Ardennes.

Bref, ces moissons rachitiques ne font qu'aggraver la situation de l'agriculture régionale et française qui traverse l'une de ses pires crises dans un contexte de mondialisation et de chute des cours. « L'an dernier, nous suivions déjà 70 exploitations en situation délicate. Il y a un risque que cette année, 10 à 15 % des exploitants se retrouvent en grande difficulté. Au moindre coup de Trafalgar, nous sommes tous vulnérables ! »

Réunions de crise

C'est dans cet esprit que les agriculteurs organisent un peu partout des réunions de crises. La chambre régionale des Hauts-de-France rassemble tous les intervenants ce vendredi 5 août à Amiens. « Tout le monde est aux abois », commente Alain Tournier. Le mardi 9 août,

LES REPÈRES

Meilleures perspectives pour la betterave

Toutes les productions agricoles ne sont pas aussi durement touchées que les blés, les escourgeons ou les pois protéagineux. Beaucoup d'agriculteurs s'attendent à de bonnes récoltes pour le maïs et la betterave sucrière, alors qu'au printemps, les perspectives de développement n'étaient pas si encourageantes. S'agissant de la betterave, pour laquelle nos départements de l'Aisne et de la Marne comptent parmi les plus gros producteurs de France, Éric Lainé, président de la confédération générale des planteurs de betteraves ainsi que du syndicat des producteurs du nord-est, tempère légèrement l'enthousiasme actuel. Il répond à nos questions.

Comment s'annonce la prochaine récolte ?

« Par rapport à la catastrophe des autres productions, il est certain que la betterave se porte mieux, parce que l'eau ne l'a pas affectée comme les céréales. La betterave a besoin d'eau, mais elle a aussi besoin de beaucoup de soleil, ses feuilles sont de vrais capteurs de lumière. Elle en a manqué. Pour l'instant, nous nous situons plutôt en dessous de la moyenne quinquennale qui est de 89 tonnes à l'hectare. »

Ce rendement prévisible peut-il s'améliorer dans les semaines à venir en fonction de conditions climatiques favorables ?

« Ce qui est perdu ne se récupère pas. Maintenant, on annonce du temps estival dans les prochains jours, c'est ce qu'il faut. L'état sanitaire est bon. Je ne peux pas aujourd'hui savoir comment tout cela va évoluer et si nous dépasserons la moyenne. Selon les indicateurs actuels, on peut parler d'une année correcte. »

Quand devrait débuter la campagne betteravière ?

« Dans la première quinzaine de septembre. »



Eric Lainé parle d'une année « correcte ». Remi Wolfart

C'est plus tôt que d'habitude. Quelle en est la raison ?

« C'est la conséquence de l'augmentation des surfaces de plantation qui a progressé de 6% sur le secteur nord-est. Ce qui impose aux producteurs d'étendre la durée de la campagne en débutant l'arrachage plus tôt. Il n'y a pas de contrainte de maturité à craindre avec la betterave qui pousse toujours. L'arrachage se planifie jusqu'au mois de novembre et le ramassage se poursuit jusqu'en décembre, janvier. »



Le premier plan accroupi à gauche, Hervé Lapie, président de la FDSEA de la Marne. Hervé Oudin

La douche froide du printemps



Plusieurs milliers d'hectares ont été inondés au printemps dans la région. Christian Lewandowski

Vous vous souvenez sans doute de cette annonce tonitruante selon laquelle, en 2014, Reims se classait au dixième rang des villes françaises de plus de 100 000 habitants pour son niveau d'ensoleillement annuel établi à 2 110 heures. C'était exceptionnel. En 2016, les principales villes de la région (Saint-Quentin, Charleville-Mézières et Reims) ont connu, à l'inverse, une fin de printemps et un début d'été extrêmement maussades par rapport à l'an passé. Voici, en heures, les relevés d'ensoleillement pour les mois d'avril, mai et juin (période déterminante pour les cultures) comparés à ceux de 2015 (les deuxièmes chiffres). Il est clair qu'avril et juin ont été particulièrement affectés !

Saint-Quentin.	Avril : 152,9 heures/251 heures.	Mai : 186,5 heures/187,6 heures.	Juin : 106,8 heures/291,9 heures.
Charleville-Mézières.	Avril : 141,1 heures/239,7 heures.	Mai : 181,9 heures/187,7 heures.	Juin : 126,6 heures/282 heures.
Reims.	Avril : 152,8 heures/258,5 heures.	Mai : 176,8 heures/249,8 heures.	Juin : 119,8 heures/281,5 heures.

Au niveau des précipitations, la région a été nettement plus arrosée durant cette période que celle de l'an dernier, particulièrement au mois de mai. Il est tombé à Saint-Quentin 131 mm en 2016 contre 37,2 mm l'an dernier ; à Charleville-Mézières 108,3 mm contre 46,5 mm et à Reims 105,5 mm contre 24,5 mm.



Conseiller à la chambre d'Agriculture de l'Aisne, Alain Joumier, 54 ans, n'a jamais connu des moissons si catastrophiques

C'est la FDSEA de la Marne qui réunit un conseil de l'agriculture pour tenter de trouver des solutions à l'accompagnement des uns

et des autres. Certes, le ministre Stéphane Le Foll a annoncé la semaine dernière un plan de soutien aux céréaliers, mais pour les premiers concernés, il y a urgence à se mobiliser. Banquiers, assureurs, centres de gestion, coopératives, Mutualité sociale agricole et chambre d'Agriculture sont attendus. « Nous avons des pistes de travail », annonce Hervé Lapie. Pour lui, il y a non seulement les mesures d'urgence à trouver, les économies à cibler pour préparer la saison 2017 mais aussi une politique agricole « qui redonne de la lisibilité aux exploitants » à redéfinir. « La question qui se pose est de savoir pourquoi les exploitants ne gagnent plus leur vie. Notre crainte, c'est qu'après trois années difficiles, des gens se résignent. Certains sont au bout du rouleau. Pourtant, en France, nous avons le potentiel et la volonté pour réussir. »

JEAN-MICHEL FRANÇOIS

Le haricot de Soissons en pleine fleur

Il est trop tôt pour se prononcer sur la prochaine récolte (en octobre) du haricot de Soissons. « Il craint la chaleur et est actuellement en pleine fleur », indique Camille Hoche (photo). Vingt tonnes avaient récoltées en 2014, neuf tonnes en 2015.



LE CHIFFRE

3 milliards d'euros C'est l'impact que cette crise pourrait avoir sur la balance commerciale française de l'année en cours.

LA PHRASE

« Je demande au gouvernement la mise en place d'un grand emprunt national pour la sauvegarde de l'agriculture. »

Julien Divo, député LR de l'Aisne, hier

TERRITOIRES

Les régions ne veulent pas d'une nouvelle taxe régionale

L'Association des régions de France n'assume plus la création d'une taxe en faveur des régions négociée avec Manuel Valls.

L'Association des régions de France (ARF) ne veut pas d'une nouvelle taxe destinée aux régions pour compenser leur engagement dans le domaine économique et demande la réouverture des discussions avec le gouvernement sur le sujet, dans une lettre adressée à Manuel Valls.

Le gouvernement a proposé fin juin un financement « sous forme d'une contribution additionnelle adossée à la taxe sur le foncier bâti et à la cotisation foncière des entreprises », pour un montant de 600 millions d'euros en 2017, rappelle le président de l'ARF, Philippe Richert (LR) dans un courrier diffusé hier.

Xavier Bertrand opposé à cette nouvelle taxe

« Force est de constater que cette solution apparaît désormais pour nombre de nos interlocuteurs comme un nouvel impôt mis en place par les régions, alors même que c'est le gouvernement qui a fait le choix d'un tel vecteur », écrit-il. L'effet est selon lui



M. Richert, président de l'ARF, a demandé « la réouverture des discussions ». RW.

« d'autant plus désastreux qu'il masque les efforts considérables que font les régions pour contribuer de manière exemplaire à l'effort nécessaire de maîtrise de la dépense publique ».

L'ARF demande en conséquence au Premier ministre « la réouverture des discussions sur le volet financier » de leurs engagements, et un rendez-

vous dans les plus brefs délais. Le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand (LR), avait annoncé le 21 juillet le retrait de sa région des activités de l'ARF pour protester contre cette nouvelle taxe, la droite s'étant engagée durant la campagne des régionales fin 2015 à ne pas augmenter ou créer des impôts.

POLITIQUE

Dernier conseil des ministres avant une courte pause estivale

Le dernier conseil des ministres avant les vacances des membres du gouvernement s'est tenu hier. Ils restent mobilisés face à la menace.

Chaque pourrait être convoqué si l'actualité le nécessite, c'est ce qu'a dit le président de la République tout à l'heure, ça reste des vacances (...) en veille», a déclaré le porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll devant la presse, à l'issue du conseil. De fait, a-t-il précisé, François Hollande a introduit ce dernier Conseil avant celui de la rentrée, fixé au 22 août, en rappelant que la France faisait «face à une menace qui reste toujours élevée» et était «engagée dans une guerre qui sera longue».

François Hollande ne prendra que quelques jours de repos entre deux réunions ministérielles



Messieurs Le Foll, Le Drian et Cazeneuve (de gauche à droite), hier à l'Élysée. AFP

M. Le Foll a ajouté que, lors du Conseil de défense qui s'est tenu préalablement en présence du Premier ministre Manuel Valls et des ministres de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires étrangères et de la Justice, «trois éléments» avaient été abordés: «Les questions de sécurité pour la période estivale, le principe de la Garde nationale et l'amélioration de la sécurité dans les transports.» Face à une «menace terroriste» jugée «extrê-

mement présente», l'Élysée a fait savoir que François Hollande avait décidé de ne s'accorder que «quelques jours de repos» autour de deux nouvelles «réunions ministérielles restreintes» sur la sécurité, les 11 et 17 août, la seconde marquant la fin de ses courtes vacances.

Comme l'an dernier, l'entourage du chef de l'État n'a pas révélé les lieux de villégiature de M. Hol-

lande, glissant tout juste qu'il pourrait se rendre à la résidence présidentielle de La Lanterne, en lisière du château de Versailles.

Mais pendant cette courte trêve, qui débutera samedi à son retour des Jeux olympiques de Rio, le président doit «s'entretenir quotidiennement au téléphone» de la situation sécuritaire avec le chef du gouvernement et les ministres de la Défense et de l'Intérieur.

FAUCOUCOURT

Le ras-le-bol d'un élu de campagne

Maire depuis 2014, Philippe Carlier regrette presque d'avoir été élu. Malgré tout, il tient bon.

L'ESSENTIEL

- La commune de Faucoucourt compte 313 habitants.
- Philippe Carlier a été élu maire en mars 2014.
- Il avait déjà été conseiller municipal, mais aujourd'hui en tant que maire il se dit étouffé par la lourdeur administrative. Il estime que gérer une commune devient de plus en plus compliqué.
- Dans un village, le maire est un peu l'homme à tout faire.
- Philippe Carlier a déjà annoncé qu'il ne serait pas candidat à sa succession.

Lorsqu'un problème est réglé, il y en a deux autres qui tombent. C'est ce que constate Philippe Carlier, le maire de Faucoucourt. Élu en 2014, faute de candidat, il assume aujourd'hui ses fonctions d'élu local. « J'ai vu de la lumière, je suis entré mais je n'aurai pas dû », sourit le premier magistrat.

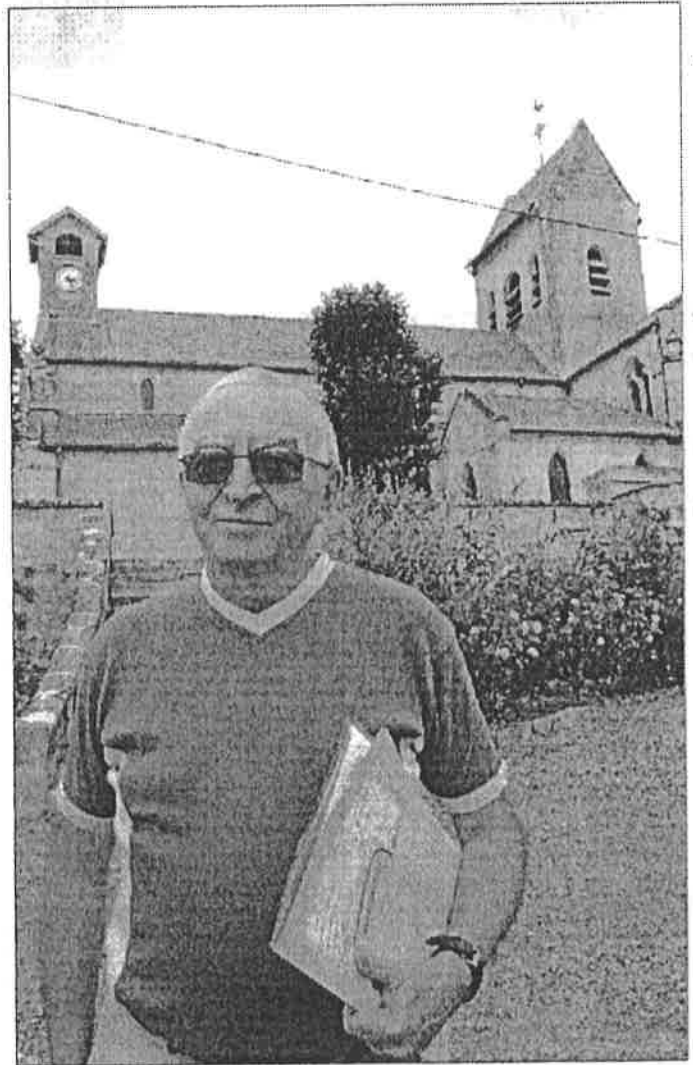
Il savait que le poste de maire était une charge importante, mais peut-être pas à ce point. « Nous sommes assommés par l'administration, nous ne vivons que de normes, la nécessité de faire des dossiers face à des administratifs qui ne connaissent rien au terrain, et je ne parle même pas de la difficulté à joindre ces gens-là. Cela demande beaucoup de temps. Je suis en retraite depuis un an et je passe une grande partie de mes journées

à m'occuper du village. »

Un bourg de 313 habitants où le maire est finalement l'homme à tout faire. « Il faut prendre des décisions pour l'avenir de la commune. C'est tout à fait normal. Pour ce qui touche à la sécurité, à la vitesse dans le village et à la voirie, il y a des choses à faire, il faut penser à l'avenir. Par contre, il faut aussi gérer de plus en plus de conflits entre riverains. Ce n'est plus possible, ils appellent pour un oui ou pour un non, à toute heure du jour ou de la nuit et parfois, il faut voir comment ils nous parlent, nous passons pour leur larbin. »

Homme à tout faire

Pour Philippe Carlier et une partie de ses collègues, il est très loin le temps où le maire, au même titre que l'instituteur et le curé du village, était une figure respectée. « Je suis partant pour préparer l'avenir du village, mais je n'ai pas de leçons à recevoir. Durant l'année, je me rends à 3 ou 4 réunions par semaine en comptant l'intercommunalité. Un dossier sensible, où il faut être présent pour pouvoir s'exprimer », raconte celui qui vit dans le village depuis 30 ans. Pour présider à la destinée de Faucoucourt, Philippe Carlier peut tout de même compter sur sa secrétaire de mairie et son premier adjoint. « Heureusement qu'ils sont présents. Car, dans une petite commune, nous n'avons pas de services pour prendre en main les dossiers. Ce qui est le cas dans des communes comme Anzy et Laon. Dans un village, il faut être agent technique, justicier, administrateur, officier d'état civil. Cela fait



Au pied de l'église du village, Philippe Carlier se dit assommé par l'administration.

« Si c'était à refaire, ce serait non. Aujourd'hui je suis élu, donc j'assume »

Philippe Carlier

beaucoup pour une seule personne je trouve. »

Avec un budget de 300 000 euros, Philippe Carlier ne peut pas faire de folies budgétaires, d'autant que les dotations baissent, « en plus nous ne connaissons pas encore les compétences des uns et

des autres. La loi NOTRe change bien des choses et ça ne simplifie rien. »

Philippe Carlier sait qu'il devra tenir jusqu'en 2020 et sait aussi qu'il devra faire face à d'autres contrariétés avant de passer le flambeau. Le maire défend malgré tout le regroupement de communes, histoire de pouvoir continuer à exister. Après cela, il pourra raccrocher l'écharpe, retrouver une vie normale et profiter de ses passions, qu'il a été obligé de mettre de côté depuis deux ans.

SAMUEL PARGNEAUX

VIDE ET VIDE ► À la suite de l'interview du vice-président du conseil départemental, Pierre-Jean Verzelen qui avait été frappé par le vide laissé par la majorité de gauche lors des prises de fonctions de la majorité de centre-droit en mars 2014, son collègue PC-Front de gauche Jean-Luc Lanouilh, ex-vice-président de l'ex majorité, veut lui rappeler qu'en 1998, eux aussi avaient découvert des bureaux complètement vides. « *Les téléphones sonnaient et il n'y avait plus personne pour y répondre, nous avons rencontré le même phénomène, c'était en 98.* »

Une précision de date qui laisse sous entendre qu'il s'agit d'une époque que le jeune vice président actuel n'a pas connu, puisqu'il avait 15 ans.

« Nous avons des bureaux, des armoires, des fauteuils, c'est tout »

Le premier exercice de la majorité départementale est passé. Le vice-président Pierre-Jean Verzelen, élu du canton de Marle, revient sur une année de prise en main.

■ Le vide. C'est la première chose dont se souvient Pierre-Jean Verzelen lorsqu'il est arrivé à l'hôtel du département en avril 2014. «*Je pensais que la transition se faisait logiquement, avec la transmission de certains dossiers, mais là rien du tout. Nous avons des bureaux, des armoires et des fauteuils, c'est tout.*» À l'issue d'un premier exercice et d'un premier budget, où il a fallu apprivoiser la machine départementale, celui qui a été élu 1^{er} vice-président de Nicolas Fricoteaux a appréhendé les contours des compétences de la collectivité et surtout la réalité financière. «*Nous avons vite remarqué que nous ne pouvions pas continuer ainsi. Nous ne pouvons plus être dans le développement à outrance, mais devons faire preuve de pragmatisme*», explique le maire de Crécy qui estime qu'être conseiller départemental c'est avoir une vraie prise sur le réel, même si le mandat n'est plus ce qu'il était. «*Avant le redécoupage, chaque élu avait 20 ou 30 communes à gérer. Aujourd'hui, sur le canton que je partage avec Isa-*



Dubitatif sur la parité au conseil départemental, Pierre-Jean Verzelen estime aujourd'hui que c'est une vraie réussite.

« La loi NOTRe a été écrite avec les pieds, par des administratifs qui ne connaissent pas le terrain » P.-J. Verzelen

belle Ittelet, nous sommes passés de 18 à 65 communes, à cheval sur deux arrondissements, deux communautés de communes. Le découpage a été très mal fait. Pour continuer à faire vivre la proximité, il faut donner du temps en plus.

«*Nous ne pouvons plus être présents partout. À côté de cela, l'idée que je m'en faisais est assez conforme à ce que je vis.*»

Quant à la parité homme/femme, dubitatif au début, celui qui est aussi président de la communauté de communes du pays de la Serre trouve que c'est une réussite.

Outre la pesanteur administrative qui lui semble lourde à gérer, il y a de gros dossiers que le Département doit mener à bien. «*Le premier budget a été voté à l'unanimité. Il est ambitieux et comporte des choix courageux. Le prochain s'an-*

nonce aussi, voire plus complexe car il faut encore trouver des marges de manœuvre. La majorité est cohérente, Nicolas Fricoteaux est le président qu'il fallait. Quant à l'opposition elle est constructive. Nous ne pouvons pas éviter, les prises de position politique, mais ce qui est proposé en session peut s'écouter. Même si nous ne sommes pas d'accord, les interventions des collègues se respectent.»

L'année qui vient de s'écouler n'a pas épargné la nouvelle majorité puisque la loi NOTRe s'est invitée dans les débats, la question du RSA également, sans oublier les changements à l'échelon régional. Autant de sujets qui ne sont pas bouclés, et que les élus retrouveront à la rentrée. À commencer par les conséquences de la loi NOTRe. «*C'est une loi qui a été écrite avec les pieds, par des administratifs qui ne*

connaissent pas les réalités du terrain», tacle Pierre-Jean Verzelen.

De son point de vue, la question de la reprise ou non du RSA par l'État pose aussi pas mal de questions. «*Nous ne savons pas où nous en sommes. Dans cette affaire, la véritable révolution serait de laisser des marges de manœuvres suffisantes aux départements en matière de politique sociale. Certains vont crier à l'inégalité, mais aujourd'hui*

Du nouveau pour les routes secondaires
 Pour 2018, le fonds départemental de solidarité FDS qui permet aux communes contributrices d'obtenir des aides pour rénover les voiries va évoluer, et la base de calcul va être revue car elle ne tient pas compte des dépenses qui plus justement se fait à quoi elle correspond. Ensuite, notre objectif c'est de garder nos gros contributeurs tout en attirant les nouveaux, y compris les petites et moyennes communes dites riches qui aujourd'hui ne contribuent pas. Le système devra être plus incitatif», explique Pierre-Jean Verzelen, qui annonce aussi qu'un deuxième fonds pourrait voir le jour afin de soutenir le réseau secondaire, notamment les liaisons entre les communes. «*Cependant, les intercommunalités pourraient prendre cette compétence, afin de voir évoluer leur réseau routes. Dans ce domaine le Département doit être à la hauteur.*»

si vous regardez bien, en matière économique par exemple, les intégrités entre territoires existent déjà. C'est à chacun de prendre ses responsabilités.»

Le vice-président croit en l'avenir du département, malgré la nouvelle répartition de certaines compétences, avec les communautés de communes et la Région. «*La Région n'a que six mois, et on lui demande déjà beaucoup. Pour l'avenir, l'idée principale c'est de mettre en place deux blocs. Un, département-communes et l'autre, intercommunalités-région. De plus, le Département doit retrouver une visibilité, surtout dans le domaine financier. Il faut simplifier les circuits de financements. Il est important que les habitants puissent savoir que le conseil départemental les aide sur certains points, et pas seulement en matière sociale.*»

À l'orée de la trêve estivale, Pierre-Jean Verzelen et quelques autres pensent déjà à la rentrée. Nouveau budget, réorganisation de certaines compétences, notamment les transports scolaires, sans oublier la Présidentielle et les législatives en 2017, qui ne manqueront peut-être pas d'agiter les débats.

SAMUEL PARGNEAUX

ASTOJO.



TROIS QUESTIONS À ISABELLE ITTELET

« On pense territoire et citoyen »

Isabelle Ittelet ancienne conseillère générale du canton de Sains-Richaumont forme aujourd'hui le binôme du nouveau canton de Marle avec Pierre-Jean Verzelen. Elle revient sur l'exercice 2015-2016.

On arrive en fin de premier exercice, quel regard posez-vous sur cette période qui vient de s'écouler ?

On s'installe de mieux en mieux. On a un nouveau président très à l'écoute, ouvert au dialogue, favorisé par le renouvellement des élus tout neufs qui découvrent leurs nouvelles fonctions. On est très attentifs aux dépenses publiques. On souhaite gérer de façon à ne pas faire de gaspillage, on travaille par rapport à nos moyens

comme un budget familial. Il est bon de rappeler qu'on reste le 10^e département le plus endetté de France.

Comment fonctionne le binôme avec Pierre-Jean Verzelen, le duo homme-femme est efficace ?

C'est vraiment un grand changement par rapport à avant; le travail est différent. On pense territoire et citoyen. C'est un canton de 65 communes contre 19 avant pour celui de Sains-Richaumont. Et on balaise vraiment ces 65 communes, compliquées à couvrir, avec l'aide des deux suppléants. On se complète aussi sur les deux communautés de communes de la Serre et de la Thiérache du centre

Quelles sont les priorités pour l'année 2016-2017

pour le canton de Marle, et plus globalement pour l'ensemble de la Thiérache ?

Il est tôt pour en parler mais, parmi les grands dossiers, il y a l'arrivée de la fibre optique. On pense aussi au développement de la RN2, même si c'est du ressort de la Région. On pense beaucoup aux associations, même s'il y a une baisse de 10% des subventions; ce qu'elles comprennent d'ailleurs. On a, par exemple, aidé l'association qui gère les moto-cross de Plonion en ajustant cette année son budget. Le département a investi 750 000 € dans la réalisation du Campus scolaire de Sains-Richaumont.

J.F.

AISE

Le Département au pied du mur

Le rapport de la chambre régionale des comptes, évoqué lors de la dernière assemblée plénière, donne des pistes d'amélioration pour assainir les finances.

Trancher dans le vif et ajuster ses choix. Le président du Département, Nicolas Fricoteaux, et son exécutif, sont confrontés aux difficultés financières. La chambre régionale des comptes, dans son rapport rendu public début juillet, a décortiqué les comptes et le fonctionnement de la collectivité entre 2010 et 2015 (ndlr: jusqu'en mars 2015, le conseil départemental était dirigé par les socialistes), laissant apparaître des pistes d'amélioration même si « l'effort de maîtrise des charges de gestion du département n'a pas suffi », note les magistrats tout en insistant sur le fait que la situation financière reste « préoccupante » notamment à cause d'une « dégradation de sa capacité de désendettement ».

De nouvelles recettes « infimes »

Première conséquence: l'agence de développement économique, bras financier du conseil départemental, a été liquidée. Douze salariés ont été licenciés. Le Département a versé en 2014 un peu plus d'un million d'euros de subventions, servant à plus de 90% à régler les salaires. Interlocutrice privilégiée des petites et moyennes entreprises, l'agence a versé 865 000 euros d'aides dont 685 000 euros de prêts au titre de l'aide immobilière. Le Département ayant perdu la compétence



Réduire ses dépenses et revoir ses investissements, voilà le plan de bataille pour éviter le naufrage du Département. (Ph. d'archives)

économique au profit de la Région, le sort des douze salariés sacrifiés devait faire l'objet de négociation pour leur retrouver un emploi, voire une reconversion.

Autre point qui pèse sur les comptes: le revenu de solidarité active (RSA). Le nombre d'allocataires est passé de 1 500 en 2010 à près de 5 500 en 2015. Le budget

consacré a explosé, passant de 60,8 millions d'euros à 86,1 millions d'euros. « Le suivi des sommes indûment versées demeure perfectible », écrit la Chambre. « Plus de 95% des demandes de RSA sont aujourd'hui constituées sous format papier, sans instruction au préalable », répond le président Fricoteaux à la Chambre. Un tiers des demandes de RSA est

rejeté par le Département. Alors, pour économiser, le Département doit tailler dans ses effectifs. « En recortes, les possibilités du département sont infimes », constate la chambre d'autant plus que la moitié des fiscaux de l'Aisne ne sont pas imposables. En 2015, 24 départs en retraites n'ont pas été remplacés, ajoutés 19 départs vo-

Le coût de l'absentéisme

Le taux d'absentéisme était de l'ordre de 10,5% en 2014, soit, tous motifs confondus et pour l'ensemble du personnel, près de 44 000 jours. « La direction des ressources humaines évalue entre 4,9 et 5,3 millions d'euros le coût net de l'absentéisme pour raisons médicales, soit plus de 5% du montant des charges du personnel », remarque la chambre régionale des comptes. Néanmoins, des mesures de prévention ont été prises et des sanctions appliquées en cas de manquement du salarié malade: un contrôle au domicile est diligent si l'arrêt maladie ne parvient pas dans les 48 heures, de même s'il existe un doute sur le motif de l'arrêt. Une retenue sur salaire est appliquée en cas d'absence injustifiée.

lontaires, soit une économie d'1,5 million d'euros. « S'il trouve des pistes de réorganisation lui permettant d'augmenter l'effort de non-remplacement à un niveau de 50% des départs en retraite, le département pourrait réaliser une économie de l'ordre de 1,9 million d'euros », constate la Chambre.

COUP DE GUEULE EN BD

**ATTENTION
CES PAGES SONT
OUVERTEMENT ET
DÉLIBÉRÉMENT DE
MAUVAISE FOI...**

LOGO MOCHE

POUR RÉGION ASEPTISÉE

L'ÉLECTEUR
A TOUJOURS
RAISON, NON ?



Région
Hauts-de-France

Depuis le 8 juillet dernier, la région HAUTS-DE-FRANCE a un nouveau logo, élu sur une liste de sept propositions par 62 215 de nos concitoyens. Alors oui, un vote, c'est bien. Mais 62 215 personnes sur une région de presque six millions d'habitants, c'est peu...

Que les choses soient claires, ce n'est pas le travail de la/du lauréat(e) qui est remis en cause. Le logo fonctionne selon les codes de la communication, mais est d'une fadeur abyssale...

En plus, c'est une pâle resucée de l'ancien logo de la Région Centre! Une région qui galère à trouver une identité autre que "Le Coin paumé au milieu de rien"!



Région



Centre

ROOOH, COMMENT VOUS
Y ALLEZ... UNE RÉGION,
ÇA DOIT ÊTRE UNE MARQUE,
UN LABEL QUI DOIT
ATTIRER LES
INVESTISSEURS...

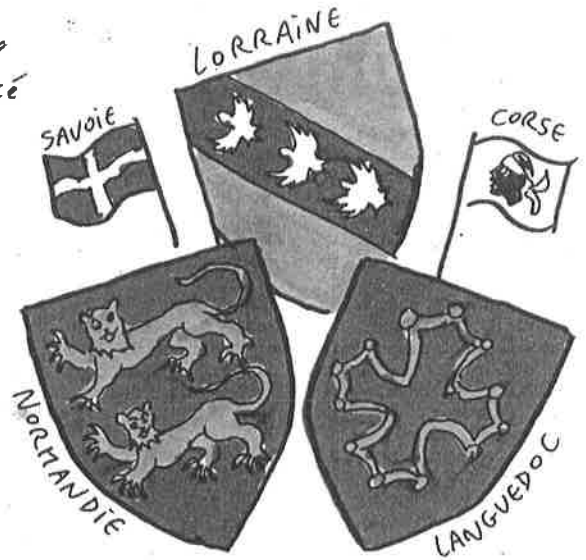


Et le nouveau logo des "HDF" donne le ton pour l'avenir: "HAUTS-DE-FRANCE: Le gros truc perché en haut de la carte! Génial... ça c'est de la mise en avant de l'Histoire et du Patrimoine!"

TU PARLES! Les communicants et les graphistes complices ne savent qu'aseptiser tout ce qu'ils touchent. Avec eux, une région à la culture et l'histoire complexes se retrouve avec autant de personnalité qu'une boîte d'assurance, un paquet de céréales ou un putain de club naturiste (véridique)!!

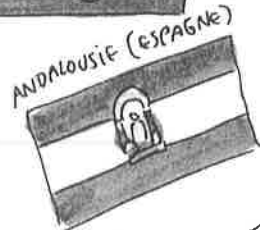


Et puis les logos (même les bons), comme le graphisme, ça vieillit souvent mal. C'est comme la mode, ça change constamment. Et le logo "HDF" aussi sobre soit-il, devra être modifié ou remplacé pour être au goût du jour...



Alors que les blasons et les drapeaux, eux, ne vieillissent pas! Comme ils ne répondent pas aux codes de la communication, ils traversent le temps et deviennent des témoins esthétiques du Patrimoine.

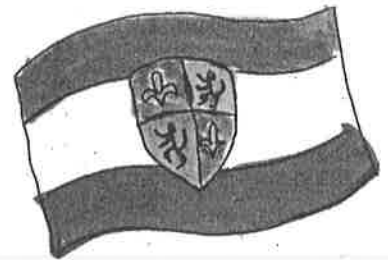
Et ne me dites pas que c'est un truc de réac franchouillard! La plupart des États d'Europe conservent ce patrimoine régional.



Ça n'empêche pas d'avoir un logo à côté d'ailleurs. Mais qu'il ait du caractère, quoi!

il existe d'ailleurs un site qui promeut l'actuel NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE. Les internautes militent pour le nom "FLANDRE-ARTOIS-PICARDIE" qui fait davantage honneur à l'histoire de la région que "HAUTS-DE-FRANCE"...

Le site propose également un projet de drapeau et de blason pour la région.



S'ils pestent régulièrement contre le nom "HAUTS-DE-FRANCE" et le logo, ils ont le mérite d'apporter une vision alternative.

Mais c'est probablement peine perdue... Selon le COURRIER PICARD, les personnes interrogées trouvent le logo "simple et figuratif"... Bah, c'est ce qu'on demande en général à un logo...

SOUPIR...



Allez, voici une proposition pour conclure:



Une fusion des drapeaux historiques des deux régions fusionnées. Pas besoin de faire original quand on a l'histoire et l'esthétique de notre côté!

sunto

ANIZY-LE-CHÂTEAU

Les agents communaux refusent la réintégration forcée d'un collègue soupçonné d'attouchements sur un mineur



Les agents de la mairie d'Anizy-le-Château estiment que leurs témoignages auraient dû peser lors du conseil de discipline de leur collègue.

Il n'a pas encore été jugé mais un antécédent similaire en janvier dernier ne plaide pas en sa faveur. Soupçonné d'attouchements sur un mineur de 15 ans en stage à la mairie au mois de mars, un employé des espaces verts d'Anizy-le-Château a réintégré son poste le 25 juillet malgré l'opposition de ses collègues.

Rassemblés devant la mairie mercredi 3 août afin de protester, les employés municipaux sont soutenus par le maire Ambroise Centonze, contraint de rendre son poste à l'agent municipal après une mise à pied d'une durée de quatre mois : «Je ne peux pas casser son contrat sans l'aval du centre de gestion de la fonction publique. Le 27 juin lors d'une audience à Chauny, le conseil de discipline a refusé de casser son contrat en l'absence d'une décision de justice. La procédure est donc suspendue.»

LE PARQUET NE COMMUNIQUE PAS

Le procureur de la République de Laon, Baptiste Porcher, a choisi de ne pas communiquer sur cette affaire. On ignore si l'instruction est encore en cours, dans quel délai elle pourrait être achevée mais également quelle pourrait être la décision du parquet. Un non-lieu qui innocenterait l'employé, un renvoi devant

le tribunal correctionnel afin qu'il soit jugé, voire peut-être même, une requalification des faits en des termes plus graves.

TROIS TENTATIVES D'ATTOUchement

«J'ai pris connaissance des soupçons pesant sur l'employé lors d'un conseil municipal au mois de mars. Dès le lendemain j'ai reçu le mineur dans mon bureau et il s'est confié à moi. Je l'ai incité à en parler à ses parents, j'ai prévenu le collègue puis j'ai effectué un signalement à la gendarmerie», rebobine Ambroise Centonze, qui se dit «très affecté» par cette affaire, à la fois parce que les faits se sont déroulés dans ses services et parce qu'il a endossé le rôle de confident de l'adolescent.

Il n'est pas le seul à prendre les choses à cœur. Les employés municipaux, collègues ou non du suspect aux espaces verts, sont «mal à l'aise» depuis le début de l'affaire et ne comprennent pas que la procédure judiciaire ne soit pas plus avancée. «Il ne faut pas que l'ambiance devienne malsaine», résume le maire, qui essaie de se poser en «modérateur». La municipalité d'Anizy-le-Château, élus et employés communaux, souhaite que la justice aboutisse, pour que «la jeune victime ne se sente pas abandonnée alors que l'employé a



Le maire reçoit le tract des employés municipaux dont il soutient le rassemblement.

retrouvé son travail» et pour que ce dernier, «innocent tant qu'il n'est pas jugé», ne fasse pas l'objet de menaces ou de violences. «Anizy c'est un petit bourg, tout le monde sait ce qui s'est passé...», expliquent les habitants venus au rassemblement.

En attendant le maire a pris une décision simple : «Nous, n'accueillerons plus de stagiaire tant que l'affaire n'aura pas été jugée.»

M.F. et G.L.

"NOUS NE COMPRENONS PAS LA DÉCISION DU CENTRE DE GESTION"

Les employés municipaux ont spontanément décidé de se rassembler afin de manifester leur incompréhension. «Nous n'avons pas de leaders, expliquent Marc Floury et Stéphane Hede, collègues au service technique. Et nous écrivons notre courrier au ministre de la justice de manière collégiale.» Dans un tract qu'ils ont distribué mercredi, les employés s'interrogent entre autres de savoir pourquoi leurs témoignages n'ont pas pesé lors du conseil de discipline du centre de gestion de la fonction publique, mais également pourquoi quatre mois après le dépôt de plainte, l'instruction n'a pas encore aboutie.

M.F.

SISSONNE

Les réservistes de la gendarmerie achèvent



Vendredi 29 juillet, les réservistes de la gendarmerie nationale de la nouvelle région Hauts-de-France ont achevé leur PMG, préparation militaire de la gendarmerie, une formation de quinze jours qui acte leur entrée dans la réserve de la gendarmerie et fait d'eux des éléments "opérationnels".

Contrôler un véhicule, interpellé un individu et manier une arme de service, trois compétences très exigeantes et nécessaires à l'exercice des missions de gendarmerie que 82 nouveaux réservistes de la région maîtrisent à l'issue d'un stage de quinze jours au camp militaire de Sissonne. Vendredi 29 juillet, ils ont reçu leur insigne PMG (préparation militaire de la gendarmerie) lors d'une cérémonie de clôture de leur formation. En présence d'officiels de la gendarmerie nationale et de l'Etat, les réservistes ont effectué un tour de la cour d'honneur du camp militaire au pas cadencé et fièrement défilé devant leur famille.

UNE FORMATION DIFFICILE

Dès lundi ils ont été affectés aux groupements de gendarmerie à proximité de leurs lieux d'habitations, comme un retour à la case départ à l'issue d'un

long parcours de sélection : « Ces 82 réservistes ont d'abord pris contact avec leur brigade de gendarmerie de proximité, détaille le capitaine Jérôme Tabarries, responsable régional de la préparation militaire de la gendarmerie. Ils ont ensuite passé une sélection qui consiste à choisir les meilleurs éléments selon les besoins de la gendarmerie nationale. »

Cette enquête de moralité s'accompagne d'un certificat d'aptitude délivré lors d'une visite médicale avant de pouvoir participer à la fameuse préparation militaire, qui est loin d'être une formalité. « Cette année nous avons 90 candidats, chiffre le capitaine Tabarries, et à l'issue de la formation ils sont 82 à recevoir leur insigne. » Ne remplissant pas les exigences de la gendarmerie, certains ont abandonné en cours de formation. D'autres ont été écartés car leurs formateurs estimaient

qu'ils n'avaient pas les qualités requises. Le capitaine Tabarries avance le « manque de maturité » qui freine souvent les candidats : « Il faut savoir que ce sont en règle générale des effectifs très jeunes. Les individus qui postulent à la formation sont parfois âgés de 17 ans seulement. » Mais un échec à la PMG n'est pas définitif ! Au contraire, un deuxième essai est encouragé.

DES EFFECTIFS EN HAUSSE

Car si la gendarmerie nationale ne lésine pas sur ses exigences, elle a besoin de remplir les effectifs de sa réserve opérationnelle : « Pour cette première formation réunissant les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais, nous observons une légère hausse du nombre de candidats. », explique le capitaine Tabarries qui estime le rapport entre Picards et Nordistes à 40/60 en faveur de ces derniers. « Compte tenu du contexte de menace terroriste les effectifs de la réserve devraient continuer à augmenter, d'autant que les vocations sont plus nombreuses parmi nos concitoyens. Néanmoins le protocole de sélection et de formation ne sera pas assoupli pour autant ! », conclut le capitaine.

Maxime FLÉAUX



"Le choix que vous avez fait vous honore !" s'est exclamé le préfet de l'Aisne Nicolas Basselier lors de son allocution.



Les familles ont assisté avec émotion à la cérémonie et au défilé dans la cour d'honneur.

POLICE, GENDARMERIE ET ARMÉE DE TERRE LES RÉSERVISTES SONT TRÈS DÉMANDÉS

16.000 réservistes dans l'armée de terre, 23.000 dans la gendarmerie et environ 4.000 dans la police nationale. Les effectifs des réserves des forces de sécurité sont en augmentation, essentiellement afin de soulager les professionnels des missions de surveillance dues aux plans vigipirates ainsi que l'état d'urgence. Preuve de cet emballement : « Une préparation militaire de la gendarmerie à caractère nationale aura lieu dans le 78 cet été. C'est une première, les candidats viendront de toute la France, jusqu'ici ce genre de formation étaient uniquement du ressort des régions », commente le capitaine Tabarries.

15 jours de préparation militaire au cenzub

LES MEILLEURS REÇOIVENT LEUR EMBLÈME DES MAINS DES PLUS HAUTES AUTORITÉS

Ils sont neufs à être sortis du rang, au pas de l'oie, et peut-être le trac au ventre pour s'aligner en rang devant le préfet de l'Aisne Nicolas Basselier et de haut-gradés de la gendarmerie nationale, tel que le général de brigade Daumont.

Ces neufs réservistes ont eu l'honneur de recevoir de leurs mains leur insigne PMG (préparation militaire gendarmerie) qui consacre leur capacité à remplir des missions sur le terrain auprès des gendarmes professionnels. «C'est une récompense que nous leur faisons car ils se sont distingués de leurs camarades lors de la formation», détaille le capitaine Tabaries.



Océane Brancourt de Sissonne a été décorée par le préfet.



Darvy Sarma, qui habite à Laon, est désormais prêt à servir la gendarmerie et son pays.



Malgré l'émotion, il faut garder son sérieux !



La cérémonie s'est ouverte par un hommage au drapeau.



Le maire de Sissonne Christian Vannobel et le préfet de l'Aisne Nicolas Basselier.

TROIS GENDARMES RÉSERVISTES APPORTENT LA PREUVE QUE LA RÉSERVE EST ESSENTIELLE À LA GENDARMERIE



Le gendarme réserviste Gauthier Jandau, le major à la retraite et réserviste Gérard Pichenot et le lieutenant-colonel à la retraite et réserviste Bernard Jansen.

Ils sont la preuve que les réservistes de la gendarmerie sont indispensables à son fonctionnement et à l'accomplissement de ses missions les plus diverses.

Le jeune gendarme réserviste Gauthier Jandau a reçu la médaille d'or de la défense nationale avec étoile d'argent, une décoration d'envergure qui souligne le courage avec lequel ce réserviste est intervenu le 25 août 2015 sur les lieux de l'assassinat du major de gendarmerie Laurent Pruvot à Roye dans la Somme. Le gendarme réserviste Gauthier Jandau a fait preuve de courage et de qualité professionnelle exemplaire lors de cette fusillade qui a coûté la vie à quatre personnes. Au volant de son véhicule, il a essuyé des coups de feu mais continué sa

progression afin de couvrir ses collègues et leur permettre de s'approcher suffisamment près du meurtrier pour l'appréhender.

Mais cette intervention spectaculaire n'est pas la seule à illustrer l'importance des réservistes de la gendarmerie. Le major à la retraite Gérard Pichenot sert encore la gendarmerie en qualité de réserviste et a reçu vendredi une lettre de félicitations de ses supérieurs. «Le major Pichenot est très investi dans toutes les actions de la gendarmerie et pas seulement les interventions sur le terrain. Depuis 10 ans, il participe chaque année à l'encadrement de la préparation militaire de la gendarmerie», détaille le capitaine Tabaries, directeur du stage : «A titre personnel, c'est la troisième année

que je travaille avec lui et il apporte une aide précieuse.»

Les autorités militaires se félicitent également de la dévotion de leurs hommes qui n'abandonnent jamais vraiment le service et continuent à se rendre utile. A l'instar du major Pichenot, le lieutenant-colonel Bernard Jansen sert encore la gendarmerie en tant que réserviste. Malgré son grade d'officier supérieur et une carrière bien remplie, essentiellement en tant que chef d'escadron, il accomplit encore des missions pour la gendarmerie nationale et a reçu, à ce titre, la médaille du service militaire volontaire lors de la cérémonie de clôture de la préparation militaire.

FÈRE-EN-TARDENOIS

Depuis 1993, les travailleurs en insertion professionnelle restaurent le château de Fère

Pendant l'été, le château de Fère continue sa "remise en beauté". Depuis 1993, une dizaine de travailleurs à mi-temps en insertion se relaient 11 mois sur 12 pour lui redonner son lustre d'antan.

Ils ont entre 20 et 50 ans, sont tous bénéficiaires du Revenu de solidarité active (Rsa) et se forment dans l'attente d'un métier stable. Carole Deruy, conseillère départementale, les a rencontrés mardi 2 août, pour mettre en lumière la réinsertion dans le canton du Tardenois. Julien, boulanger de formation, Romain, venu de la vente, Nicolas, mâçon, Cynthia, vendeuse, Mohammed, cariste, font partie de la dernière promotion encadrée par Farid Beldjoudi.

UNE RESTAURATION TRÈS ENCADRÉE

Habitants de Fère-en-Tardenois et des environs, ils viennent tous d'un milieu professionnel différent et ont décidé de sauter le pas pour reprendre une place dans la société. «Après une période sans activité, on a besoin de réapprendre le travail en équipe, le relationnel», explique Romain. Ici, on travaille la maçonnerie, l'entretien d'espaces verts autour du château. Et puis, on est soutenu pour trouver des formations, écrire un CV ou une lettre de motivation.»

Confrontés aux problèmes de

mobilité en zone rurale, certains ont pu passer leur permis grâce à leur salaire. «C'est aussi valorisant pour vous, leur explique Carole Deruy. Plus tard, vous pourrez venir ici avec vos enfants en leur disant J'ai participé à la restauration du château.»

Et le château en tire aussi des bénéfices : «En un peu plus de 20 ans, on a réussi à restaurer la contrescarpe (talus extérieur en pierre qui fait face au fossé), décrit Noël Bellier, contrôleur technique des actions d'insertions. C'est un travail de fourmi, mais petit à petit, on y arrive.»

Les travailleurs respectent la ligne directrice fixée depuis plus de 20 ans par le conseil départemental. «On travaille sous l'égide du conservateur du patrimoine historique départemental, Christian Gissinger. Il fait un passage tous les mois sur le site ou plus régulièrement pour des questions précises.» D'autres projets attendent le feu vert du département de l'Aisne pour être lancés.

Grâce aux financements du département et de l'Etat, le chantier de réinsertion réussit ses deux objectifs : redonner une deuxième chance à des travailleurs et restaurer pas à pas un édifice classé monument historique depuis 1862.



Originaires du sud de l'Aisne, les travailleurs se relaient pour préserver le monument.



La restauration de la contrescarpe est bien avancée. D'autres projets suivront.

Romarc LEURS



Carole Deruy, conseillère départementale (2ème à partir de la droite) a rencontré les équipes en charge du chantier d'insertion du château de Fère.

PAVANT

Olivier Casside maire de Pavant répond à Guy Stenzel

«Il est creux, il est le niveau 0 de la politique»



Olivier Casside, maire de Pavant lors de la fête champêtre de Saulchery dimanche 24 juillet.

C'est en revenant de quelques jours de congés qu'Olivier Casside, maire de Pavant, a pris connaissance des récriminations à son encontre formulées par Guy Stenzel, son opposant aux dernières élections municipales de 2014

(Ndlr : lire L'Axonais n° 113). Sa réponse fuse, carrément en dessous de la ceinture. «Ce que dit ce monsieur m'en touche une sans faire bouger l'autre !» «Sur le moment, cela m'a un peu chagriné. Mais il ne m'a pas fallu longtemps pour me re-

prendre. Stenzel est creux. Il fait de la gestion de la commune une opposition Droite-Gauche, alors que c'est juste lui qui en fait une histoire, quand il est le niveau zéro de la politique.» Pour étayer cette affirmation, Olivier Casside développe. «Stenzel ne propose rien. Il balance des phrases toutes faites, comme "les affaires de Pavant ne sont pas reluisantes". Il est régulièrement présent aux conseils municipaux parmi le public. A la fin, une fois le conseil clos, je laisse la parole au public. Il n'a jamais rien à dire. S'il n'a rien à dire, c'est qu'il est globalement d'accord. Lui et ses amis ne font remonter aucune remarque.»

«IL SURFE SUR DES VAGUELETTES»

La polémique de 2015 autour de la possibilité d'une aire pour les Gens du voyage à Pavant fait réagir Olivier Casside. «Au mieux, se sont ses colistiers qui lui en ont parlé. Il faut arrêter de se foutre de la gueule du monde. Avec un tout petit truc, il extrapole pour en faire une montagne.» Cette question a été tranchée il y a quelques semaines, et cette aire sera installée à Coupru.

Le maire de Pavant revient également sur les photos pro-

duites par Guy Stenzel montrant des traces d'humidité dans l'école maternelle. «Il les a prises lors de la campagne électorale de 2014. Si cela représentait un réel danger pour les enfants, croyez-vous que les enseignants ne me seraient pas déjà tombés dessus ? Or, ce n'est pas le cas !» Mais au-delà de quelques images, Olivier Casside dénonce la démarche générale de Guy Stenzel. «Il tient des propos mensongers. Un exemple avec la sécurité qu'il juge peu satisfaisante. Mais pour illustrer son propos, il publie 3 photos de passages piétons mal repeints sur son site Internet. Mais il s'agit du même sous trois angles différents.» Olivier Casside juge donc peu crédible l'action de son opposant. «Il surfe sur des petites vaguelettes qu'il crée lui-même. Derrière cela, ce n'est que du flan, que de la mauvaise communication !»

«PLUS "RAMEILLIEN" QUE "FROURRÉEN"»

Sur ses convictions politiques, Olivier Casside n'est pas en accord avec une présentation qui le décrit proche des thèses défendues par Jacques Krabal : «Je serre la main à tout le monde, sauf à l'extrême droite. Du temps de François Rameil,

le précédent président de la communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne (C4), je votais ce qu'il proposait. On pourrait même dire que j'étais plus "Rameillien" que je ne suis "Frourréen" maintenant (Ndlr : en référence à Georges Fourré, l'actuel président de la C4). Je me situe plus au centre-gauche, mais je ne suis adhérent à aucun parti politique. Mais je ne suis pas un politicien. Si un gars de gauche que je soutiens dit une connerie, je ne le soutiendrais pas dans cette connerie : si c'est con, c'est con ! Par ailleurs j'apprécie Antoine Lefèvre (Ndlr : Maire Les Républicains de Laon et sénateur de l'Aisne). Il est de Droite et j'arrive à discuter avec lui. Je ne suis pas arque bouté sur une opposition Droite-Gauche. Si tant est que je sois de gauche, il y aurait une opposition intelligente de Droite à Pavant, je travaillerais avec elle !» Mais concernant Guy Stenzel, Olivier Casside lâche une dernière pique : «Stenzel a réagit sur des propos tenus lors des vœux en janvier, il a la détente rapide. Pour gérer les affaires communales, c'est pratique d'avoir six mois de délais...»

G. L.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE

Les maires du sud de l'Aisne n'ont pas été informés de l'arrivée d'un sous-préfet, et ça coince



Les maires du sud de l'Aisne n'ont pas été invités à la prise de fonction de Ronan Léaustic, nouveau sous-préfet, ce qui explique leurs absences.

Ça coince dans les mairies du sud de l'Aisne. La raison tient dans l'absence d'information sur l'arrivée d'un remplaçant du sous-préfet Eric Cayol parti en mai. «Je ne suis pas au courant de l'arrivée d'un nouveau sous-préfet dans l'arrondissement de Château-Thierry» lance Jeannine Van Landeghem, maire de Nogent-l'Artaud. Elle renchérit. «J'ai bien lu dans L'Axonais que Ronan Léaustic était arrivé, et j'ai apprécié lire le compte-rendu de sa prise de fonction à Château-Thierry le 4 juillet. Mais à ce jour, l'Etat n'a pas encore pris la peine de nous informer qu'un remplaçant à Eric Cayol avait été nommé dans l'arron-

dissement de Château-Thierry.» Pierre Bourgeois, maire de Romeny-sur-Marne se rappelle les us et coutumes, «qui doivent maintenant appartenir au passé : avant, tous les maires de l'arrondissement étaient invités au dépôt de gerbe pour la prise de fonction d'un nouveau sous-préfet, mais là, visiblement, il n'y a guère que le maire de Château-Thierry qui a été prévenu.»

Les remarques de ces deux premiers édiles locaux confirment le sentiment ressenti lors de la cérémonie dans la cité des fables et lors de la garden party à la sous-préfecture : les élus locaux brillaient par leur

absence. Hormis le maire de Château-Thierry et Jean-Paul Rosseaux, maire de Fère-en-Tardenois, la deuxième ville la plus importante de l'arrondissement, il n'y avait pas grand monde. «J'ai été invité comme présidente de la communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon» indiquait alors Marie-Odile Larché, également maire de la commune de Vichel-Nanteuil.

De leurs côtés, les conseillers départementaux étaient absents. Et pour cause : ce lundi 4 juillet, il y avait une séance importante du Conseil départemental à Laon, il leur était difficile d'être à deux endroits en

même temps. En revanche, les deux conseillers régionaux du secteur, l'UDI Dominique Moysé et Mireille Chevet du Front national étaient présents, ils avaient reçu leur petit carton d'invitation.

«Certes», poursuit Jeannine Van Landeghem, mais en ce qui me concerne, je ne sais toujours pas officiellement que nous avons un sous-préfet qui s'appelle Ronan Léaustic. Mais alors, qu'est-ce qu'on le voit dans le journal.» Elle égrène ensuite ces différentes apparitions : contrôle de gendarmerie à Charly-sur-Marne, 14 juillet dans la cité des fables, hommage après l'attentat de Nice...

«il est partout !»

Ronan Léaustic a cependant pu faire connaissance avec le maire de Nogent-l'Artaud à Brasles lors d'un retour de l'Insee sur les grandes statistiques de l'arrondissement. «Il est fort sympathique cet ancien arbitre de foot, poursuit Jeannine Van Landeghem, mais un petit courrier d'annonce ou de présentation n'aurait pas été superflu» conclut-elle un tantinet courroucée de «cette légèreté de l'Etat».

Décidément, tout au sud de l'Aisne, on apprécie avec modération ce qui se vient de Château-Thierry...

G. L.